

BAS-RHIN  
ARRONDISSEMENT HAGUENAU WISSEMBOURG  
Commune de HOERDT

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 15 OCTOBRE 2025**

Date de la convocation : 2 septembre 2025

transmise le : 7 octobre 2025

Membres élus : 27

en fonction : 26

présents : 18

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,

Membres présents : Mesdames et Messieurs Caroline MAECHLING, Daniel MISCHLER, Nadia STOLL, Grégory GANTER, Florence NOBLET, Roland SCHURR, Nathalie GRATHWOHL, Mathieu TAESCH, Monsieur Olivier RIEDINGER, Jacky WOLFF, Béatrice DEBRIE, Caroline OFFERLE, Mélanie LALLEMAND, Laëtitia GRASSER, Mélanie GRATHWOHL, Sylvia ECKERT, Emmanuelle EBERHARDT.

Etaient absents excusés : Madame Christiane WOLFHUGEL qui donne pouvoir à Monsieur Denis RIEDINGER, Madame Christiane SAEMANN qui donne pouvoir à Madame Caroline OFFERLE, Monsieur Emmanuel DOLLINGER, Monsieur Arnaud OTTMANN qui donne pouvoir à Monsieur Jacky WOLFF, Monsieur Laurent WAEFFLER, Monsieur Thierry RIEDINGER qui donne pouvoir à Monsieur Daniel MISCHLER, Monsieur Mathieu HIRSCH qui donne pouvoir à Monsieur Grégory GANTER, Monsieur Alexandre WINTER.

Etaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Madame Mélanie LALLEMAND

**2025-088 Rénovation thermique de la crèche – Approbation de l'avenant n°3 au lot n°6**

Vu le Code de la commande publique et notamment ses dispositions relatives aux marchés publics et à leurs avenants,

Vu la délibération du Conseil Municipal ayant approuvé l'attribution des lots dans le cadre du marché de travaux relatif à la rénovation thermique de la crèche,

Vu les nécessités techniques intervenues en cours de chantier, justifiant la modification de certaines prestations prévues au lot n°6,

Vu le projet d'avenant n°3 présenté par l'entreprise Mayart titulaire du lot n°6, d'un montant de 1 283 euros,

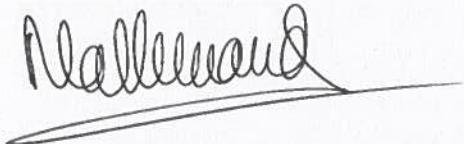
Vu l'avis de la Commission d'Appel d'offres du 15 octobre 2025

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **Approuve** l'avenant n°3 au marché de travaux, concernant le lot n°6 dans le cadre de l'opération de rénovation thermique de la crèche, pour un montant de 1 283 euros HT
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer ledit avenant ainsi que tous les documents afférents à cette modification du marché.

Pour extrait conforme à Hoerdt, le 24.10.2025  
Publié le 24.10.2025  
Transmis à la Préfecture le 24.10.2025  
Certifié exécutoire

Le secrétaire de séance  
Mélanie LALLEMAND



Le Maire  
Denis RIEDINGER

